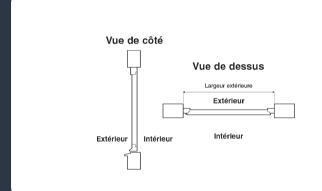


Guide de pose Fenêtre en tunnel





Types de pose



Pose en tunnel

Pour les constructions neuves ou pour les rénovations, avec ou sans isolation et spécialement pour les maisons en pierres, à colombages ou avec ébrasement intérieur. La dimension totale de la menuiserie est légèrement inférieure à la dimension de l'ouverture.

Outils & Accessoires

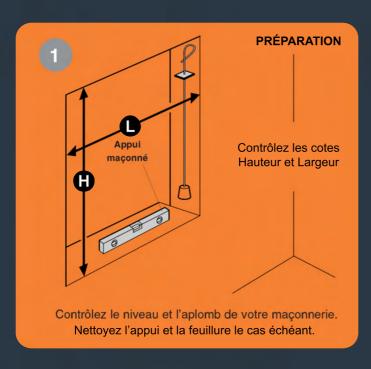


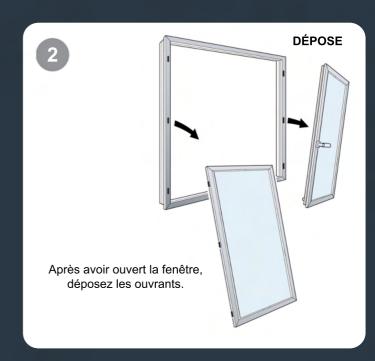
Garantie

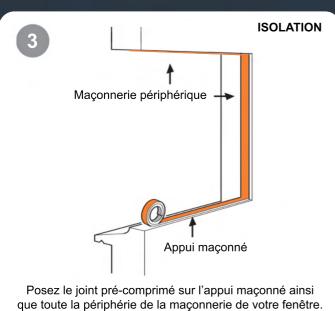
Principe général : la garantie s'applique en cas de défaut de fabrication (dans le cadre des articles 1641 et suivants du Code Civil). Elle ne s'applique pas en cas de non respect des consignes de pose ou d'une utilisation détournée du produit qui entrainent de fait sa résiliation. La menuiserie doit être posée dans le strict respect des règles de l'art et conformément au DTU en vigueur (schémas et croquis non contractuels).

La garantie ne couvre pas le non respect des conditions citées en principe général, la détérioration volontaire résultant de vandalisme, de négligence ou d'un entretien à l'aide de produits inadaptés, la pose de la menuiserie et sa mise en oeuvre, les évènements extérieurs (catastrophes naturelles, dégâts des eaux, étanchéité, ...).

Durée de garantie : la garantie débute à la date de facture, pour une durée de 2 ans sur les vitrages et les ferrures et 10 ans pour le reste du produit.







(valable également pour la pose en applique)

